

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le discours de l'Empereur, maintenant qu'on a pu l'approfondir, est considéré par tous les esprits sérieux comme le programme le plus net, le plus précis et en même temps le plus sagement conçu, qu'on puisse former dans l'intérêt de la gloire et de la fortune de la France. Loin d'affecter cette forme obscure et à demi-effacée que la tradition des royautés dites parlementaires a imposée trop souvent à nos anciens monarques, la parole franche et loyale de Napoléon va plus que jamais droit au but.

Et d'abord, sur les questions extérieures, le discours impérial fait tomber en quelques mots toutes les assertions pessimistes. De Neuchâtel, comme de la Grèce, des Principautés comme de la Perse, ne surgiront aucun des dissentiments graves qu'on disait à la veille de troubler l'entente des principaux Etats de l'Europe. « Toutes les grandes puissances, nous dit Sa Majesté, sont dans la meilleure intelligence. »

Si le gouvernement de Naples résiste encore, et si les négociations entamées avec Ferrouk-Khan n'ont pas permis d'en exposer l'état d'avancement, il n'en résulte en aucune façon que la paix générale soit même éventuellement menacée.

Les paragraphes du discours impérial concernant nos affaires intérieures, l'affirment d'ailleurs aussi explicitement que possible. Ainsi toute idée d'emprunt nouveau est écartée; les anciens suffiront pour couvrir tous les frais de la guerre. Ainsi, les budgets militaires et maritimes sont réduits pour l'exercice 1858, dans des proportions fort larges. Ainsi, encore, le décime de guerre sur les droits d'enregistrement sera supprimé à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, diminuant en conséquence de 23 millions de francs les charges de l'agriculture. Bien mieux, malgré les économies proposées, aucune ressource ne sera enlevée aux services des grandes travaux publics, ce qui démontre que les réductions ne doivent porter que sur les chapitres ressortissant d'une situation tendue dans la politique étrangère.

Les autres points importants, abordés par le discours de l'Empereur, n'ont pas besoin de commen-

taires. Son exposé éloquent de la situation économique et financière de l'Empire, les conseils pleins de sagesse qu'il donne au pays, l'appel plein de patriotisme qu'il adresse aux Corps de l'Etat, pour sauvegarder l'honneur, la prospérité et « une discussion libre, mais calme et sérieuse », sa noble invocation à Dieu et même son allusion aux partis, tout imprime à cette œuvre un caractère de persuasion et de vigueur qui n'a besoin d'aucune amplification pour saisir et éclairer la plus humble intelligence. — Havas.

Le *Moniteur* termine ainsi son compte-rendu de la séance d'ouverture de la session de 1857 :

Le discours de l'Empereur, plusieurs fois interrompu par les marques d'un assentiment unanime, s'est terminé au milieu des plus chaleureuses acclamations. L'assemblée entière, profondément émue, s'est levée et a fait entendre les cris répétés de : *Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince Impérial !*

Aussitôt après, sur l'invitation du grand-maître des cérémonies,

Le ministre d'Etat a dit :

« Messieurs les sénateurs nommés et Messieurs les députés élus depuis la dernière session,

» Par ordre de l'Empereur, vous êtes admis à prêter, entre les mains de Sa Majesté, le serment prescrit par la Constitution.

» A l'appel de son nom, chacun de MM. les sénateurs et de MM. les députés répondra : *Je le jure !*

« Je vais avoir l'honneur de donner lecture de la formule du serment :

« *Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.* »

Le ministre d'Etat a ensuite procédé à l'appel nominal.

Les sénateurs : M. le maréchal Pélissier, duc de Malakoff ; M. Herman.

Les députés : M. le comte de Nesle, M. Guillaumin, M. Pérouse.

A l'appel de son nom, chacun des sénateurs et des députés a répondu, la main droite levée : *Je le jure.*

M. le ministre d'Etat a ajouté :

« Au nom de l'Empereur,

« Je déclare la session ouverte, et j'invite MM. les membres du Sénat et du Corps-Législatif à se réunir demain aux lieux respectifs de leurs séances, pour commencer leurs travaux. »

Immédiatement après, l'Empereur, puis l'Impératrice, se sont retirés, au milieu de nouvelles acclamations, et dans l'ordre suivi pour l'arrivée de Leurs Majestés.

La séance a été levée à deux heures moins un quart.

Une seconde salve de cent un coups de canon a annoncé la fin de la cérémonie.

On avait parlé dans les feuilles étrangères d'une démarche faite par l'ambassadeur de la Porte à Paris, auprès de M. Walewski, pour lui demander des explications sur l'article du *Moniteur* relatif à la réunion des Principautés. Le *Nord* croit, au contraire, que la démarche de l'envoyé ottoman aurait eu au contraire pour but de donner à notre ministre des affaires étrangères l'assurance que la Porte respectera la décision des divans, quelle qu'elle soit.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 8 février, à l'agence Havas :

« La disposition du firman de convocation des divans du 12 janvier, qui défend aux fonctionnaires turcs d'exercer aucune influence illégale sur les élections, a été insérée dans cet acte, surtout à la demande de l'ambassadeur de Russie. Les personnes qui connaissent la situation de ces pays comprendront, du reste, qu'il ne suffit nullement que cette disposition soit écrite dans l'acte pour être exécutée; que c'est avec raison que notre cabinet veille attentivement à ce qu'aucune influence directe ou indirecte ne soit exercée dans les Principautés, qui puisse provoquer une agitation contre l'union et dans le sens de la cour de Vienne.

» On sait très-bien ici que, pendant l'occupation, l'Autriche n'a négligé aucune occasion pour agir sur l'opinion, en vue du maintien de la séparation des Principautés. C'est à M. de Boutenieff

## FEUILLETON

## LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Ils passèrent très-près des routiers. Le piaffement d'un des chevaux cachés dans le bois, l'imprudence d'un archer derrière les buissons, le choc fortuit d'un bouclier contre une cuirasse, pouvaient donner l'éveil aux soudoyers de Montbrun et faire manquer l'entreprise. Heureusement aucun accident de ce genre n'eut lieu; les cavaliers, sans défiance, continuèrent leur marche, et disparurent bientôt au détour du chemin.

Le capitaine Bonne-Lance les avait suivis des yeux à travers les arbres.

— Ou je ne connais rien au caractère des hommes d'armes, reprit-il d'un air pensif, ou bien ces soudoyers vont à contre-cœur faire cette besogne... Quoiqu'il en soit, ils sont beaucoup plus nombreux que je ne le pensais. Voilà bien la prudence ordinaire de ce baron de Montbrun ! malgré ses vanteries et ses rodomontades, il ne pêche jamais faute de précautions... Décidément, le félon ne se fie pas trop à sa propre valeur... il n'a pas cru que ce fût trop de cinquante de ses meilleurs armures de fer pour venir à bout d'un seul chevalier et d'une dizaine d'écuyers!... — En effet, sire Bonne-Lance, répliqua le troubadour, à qui s'adressaient ces observations,

cette troupe est bien forte; si vous n'avez envoyé que trente soldats à chaque poste, vous risquez de ne pas réussir... A la vérité, la valeur extraordinaire de Bertrand Duguesclin pourra compenser l'infériorité du nombre jusqu'à ce que nous soyons venus à son secours... — Messire, répondit le capitaine en hochant la tête, sa valeur extraordinaire ne pourrait rien contre une flèche lancée à vingt pas de distance par un poltron... Souvenez-vous que Bertrand n'a pas d'armes défensives... Mais continua-t-il d'un ton bref, il s'agit de savoir en quel endroit vont s'établir ces gens d'armes.

Il fit signe d'approcher à l'un des archers qui se tenaient sur la lisière du bois. C'était un homme agile et dispos, dont il avait éprouvé plus d'une fois l'intelligence. Ils échangèrent quelques mots à voix basse; puis l'archer s'élança rapidement dans le chemin que venaient de prendre les cavaliers.

— Il va les suivre, reprit Bonne-Lance, et sans doute nous ne tarderons pas à avoir des nouvelles positives. Il nous importe beaucoup de connaître précisément le lieu que le baron a choisi pour son embuscade... Est-ce le Val-du-Faucon? est-ce la Gorge-du-Loup, je l'ignore encore.

En ce moment, un point lumineux jaillit de l'horizon et éclaira d'un reflet éblouissant les montagnes, les forêts, les plaines verdoyantes : c'était le soleil qui se levait. La masse sombre du vieux manoir s'illumina de

teintes chaudes et dorées; presque aussitôt le fracas des trompes et des cors, sonnait le réveil, se fit entendre dans son enceinte.

— Enfin, ils jugent à propos de ne plus paraître endormis, dit le capitaine avec ironie; le piège est prêt; sans doute maintenant on va lâcher celui qui doit s'y prendre ! — L'heure n'est pas éloignée, répondit Gérard; mais peut-être au moment du départ surviendra-t-il quelque difficulté au sujet de la damoiselle de Lastours... Monseigneur Duguesclin lui a promis sa protection : je ne le crois pas homme à laisser ainsi une pauvre bachelette exposée à la colère d'un tuteur irrité. — N'ayez pas d'inquiétude à ce sujet, Messire, dit Henry d'un air mystérieux, dona Valérie sait déjà que Duguesclin peut sortir de Montbrun, car je suis là pour le défendre contre ses perfides ennemis... Elle n'ignore pas que nous sommes cachés en cet endroit, quoiqu'elle ne puisse nous voir; et tenez, ajouta-t-il avec vivacité en désignant le château, j'aperçois un signe qui prouve qu'elle connaît nos projets, et qu'elle fera ses efforts pour les seconder...

Le troubadour chercha des yeux le signal dont parlait le chef des aventuriers : à la fenêtre de la chambre de Valérie, une écharpe rouge flottait au vent du matin.

— Par quelle magie, Messire, demanda-t-il, au comble de la surprise, avez-vous pu prévenir en si peu de temps cette gentille damoiselle? Avez-vous donc à vos

exclusivement que cette surveillance est confiée aujourd'hui, et il agit lui-même par les consuls et les agents placés sous ses ordres. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Berlin, 15 février. — Le jour de l'ouverture des conférences ayant pour but de vider la question de Neuchâtel, sera fixé aussitôt que les plénipotentiaires qui doivent prendre part à la délibération, auront été nommés et munis de leurs instructions.

« On espère ici que la Suisse sortira honorablement de la situation difficile qui lui est faite, et que l'indépendance du canton de Neuchâtel sera garantie sans réserve. »

« Marseille, 16 février. — Les nouvelles arrivées de Constantinople vont jusqu'au 9 février.

« A cette date, les ministres délibéraient sur la question de savoir si les conscrits chrétiens et israélites seraient incorporés immédiatement dans l'armée ou seraient formés en bataillons séparés d'instruction devant plus tard être incorporés.

« Des vapeurs russes débarquent des troupes sur les côtes de Circassie, afin de reprendre les grandes opérations. Un envoyé de Schamyl était arrivé à Constantinople.

« Le 7 janvier, à Téhéran, il régnait dans la population un grand enthousiasme militaire, et des milliers de volontaires se mettaient en marche vers le midi, afin de s'enrôler dans l'armée. Cependant on espérait que la paix se ferait. »

« Marseille, 16 février. — Le courrier de Constantinople, du 9, annonce que la commission de délimitation de Bessarabie terminera ses travaux vers la fin de février.

« 30,000 Russes seraient concentrés en Arménie, et huit bâtiments, partis d'Astrakan, chargés de munitions, seraient arrivés sur les côtes du Mazenderan. Les Russes comptent entreprendre au printemps des opérations contre les Abases.

« On mande de Téhéran, le 7, que la guerre avec l'Angleterre est considérée comme sainte. Les enrôlements de troupes et le départ des généraux Fezlate-Khan et Mirza Mehemed-Khan pour le Farsistan, ont été l'occasion de fêtes. Des troupes ont été dirigées du Farsistan, de Kerman et de l'Arabistan, contre les Anglais; des renforts ont été expédiés du Khoracan sur les frontières du Caboul.

« Les Turcomans d'Astrabas ont demandé au Shah de partir pour les provinces du sud.

« 7,000 Anglais ont été embarqués à Bombay pour le golfe Persique, 4,000 Anglais, et 1,000 Cipayes seraient entrés à Caboul pour marcher avec les Afghans sur Hérat. »

#### EXTÉRIEUR.

PERSE. — On écrit de Téhéran, le 10 janvier :

« La plus grande activité règne dans les préparatifs de guerre; toutes les ressources du pays sont mises à contribution, les troupes se réunissent, la milice irrégulière est convoquée, et enfin la levée en masse est décidée; on vient de prêcher le djehah (la guerre sainte). Les représentants étrangers ont conseillé au gouvernement de s'abstenir de cet appel au fanatisme, mais le gouvernement a persisté dans son idée, tout en assurant que

l'ordre ne serait pas troublé et que la vie et les biens des chrétiens seraient respectés. Tous les fonctionnaires, ainsi que le clergé et le sadrazam se sont réunis dans la mosquée du Shah; plus de 30,000 hommes du peuple couvraient la cour et les terrasses. La réunion dura presque toute la journée et finit par la lecture du firman du Shah, dans quatre endroits différents de la mosquée, afin que ce document fût entendu de l'assemblée entière. Cette pièce, longue et prolixe, selon la coutume orientale, parle d'abord de la paix et de l'amitié qui règnent entre la Perse et les autres puissances, à l'exception malheureusement de l'Angleterre; vient ensuite l'exposé des circonstances qui ont amené la rupture, et, pour finir, exhorte à combattre et de sacrifier vie et biens à la défense de la religion et de la patrie. L'assemblée s'est dispersée tranquillement, mais on craint que quelques personnes mal intentionnées ne profitent de cet état d'excitation pour commettre des désordres. Le firman sera lu avec la même solennité dans les quarante villes principales. Malheureusement, en province, les scènes de désordre sont beaucoup plus à redouter que dans la capitale. (Le Nord.)

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Par suite de l'osure naturelle et du service, le ruban bleu auquel est suspendue la médaille de Crimée est aujourd'hui presque généralement usé et sali. Il ne serait pas juste de faire supporter aux sous-officiers et soldats, dont la solde est si faible, la dépense résultant du port d'une médaille qui est purement honorifique. En conséquence, M. le ministre de la guerre a décidé, le 6 février, que, pour chaque sous-officier ou soldat porteur de la médaille anglaise, le ruban sera renouvelé par trimestre et que cette dépense sera supportée par la masse générale d'entretien.

— Vendredi dernier, vers neuf heures du matin, un train spécial parti de Laval et se rendant à Rennes sortait de Vitry et descendait la rampe que présente en cet endroit la voie ferrée. lorsqu'arrivé au coude que fait brusquement le chemin, il fut acosté par un autre convoi venant en sens contraire. Les mécaniciens des deux trains n'avaient pu s'apercevoir de la rencontre que lorsqu'ils n'étaient plus qu'à 30 ou 40 mètres de distance; aussi, malgré les efforts qu'ils ont fait, ils n'ont pu arrêter les deux trains qui sont allés se heurter violemment et monter l'un sur l'autre. Les mécaniciens, les chauffeurs et quelques personnes qui étaient sur la locomotive ont pu sauter à temps et éviter le choc. Deux autres n'ont pas eu le même bonheur et ont été retirées des locomotives avec des contusions à la tête qui fort heureusement ne présentent pas de gravité.

Aucune imprudence ne paraît devoir être imputée aux conducteurs des trains, et la courbe que fait en cet endroit la voie ferrée paraît être la seule cause de ce malheureux accident.

— Le *Courrier de Lyon* rapporte le fait que voici : « Un fait, qui ne se renouvelle heureusement qu'à de très-rare intervalles, vient de démontrer d'une manière irréfragable le danger de la cohabitation avec certains animaux domestiques si fréquente dans la classe ouvrière; danger souvent signalé par

les journaux de Paris et de la province. Un pauvre chiffonnier de la Guillotière, pour lequel l'ivresse était en quelque sorte un état normal, rentrait ivre-mort et tombait au milieu de son tandis, dans la soirée de dimanche à lundi. Blessé légèrement au nez dans sa chute, quelques gouttes de sang se répandirent sur sa figure. Son chat, alléché par le sang, lui a rongé une partie du nez sans que l'ivrogne ait pu se réveiller. Ce n'est qu'après un sommeil de trente-six heures et à son réveil que, vaincu par la douleur, ce malheureux s'est aperçu qu'il avait une partie du nez dévorée. Il s'est rendu à la pharmacie de l'hospice, où on lui a donné tous les soins que réclamait sa position. »

— On a reçu à Londres une lettre d'un officier de marine qui vient de parcourir l'isthme de Panama et qui donne sur le chemin de fer en voie d'exécution les détails suivants :

« Le chemin de fer est une des plus grandes merveilles de l'art, et le triomphe remporté sur la nature est un des plus beaux qui se puissent obtenir. L'isthme mesure 33 milles, le chemin court sur une longueur de 46, franchissant la barrière qui sépare les deux Océans, barrière dont une partie est sans cesse inondée. Quelle puissance d'invention, quelle persévérance n'a-t-il pas fallu pour vaincre de pareils obstacles ! Il a fallu enlever des arbres immenses, creuser la terre marécageuse, dresser des arcades pierre à pierre et voir les travailleurs succomber par milliers aux miasmes pestilentiels dégagés par ces terres d'alluvion.

« Les sept premiers milles de rails sont entièrement posés sur des marécages et autres terrains peu solides. Il avait été arrêté pour les travaux 2,000 Chinois émigrants; au bout de six semaines, il en restait à peine quelques-uns. Nous montâmes en wagons et fûmes transportés gratuitement, la compagnie ayant fait cette galanterie à notre grade.

« Les voitures sont larges et bien aérées, sans compartiments, mais garnies de banquettes dans toute leur longueur. Elles s'ouvrent aux extrémités et peuvent contenir au moins soixante voyageurs. On peut s'y promener à loisir d'une extrémité à l'autre.

« Le chemin se déroule à travers une contrée que l'œil du voyageur contemple avec un suprême bonheur. L'air y est rafraîchi par les brises des deux Océans. Le bord du chemin est occupé par de nombreux villages où travaille maintenant une nombreuse population, autrefois adonnée à la mollesse et aux jouissances oisives. »

— Nous lisons dans une correspondance adressée de Turquie à la *Gazette autrichienne* :

« Des commerçants qui ont visité la foire de Czernawoda et Karassu ont été assez étonnés de trouver, là, une nouvelle ville, appelée Medjidié. Les nombreux Tartares de la Crimée qui avaient pris parti pour les Turcs dans la dernière campagne, ne se croyant pas en sûreté chez eux après l'évacuation de leur territoire par l'armée alliée, se rendirent, avec leurs familles, dans la Dobrudscha pour y établir leurs nouveaux foyers. Pendant qu'ils trouvaient provisoirement l'hospitalité chez les Turcs et les Bulgares, dans la partie orientale de la Bulgarie, jusque vers Schumla, le gouverneur de la province, Saïd Pacha, eut l'idée de les réunir dans une ville nouvelle qu'il nomma

ordres des fées invisibles pour lui porter vos messages ?

— J'ai en effet des messagers aussi rapides que les fées dont vous parlez, répondit Bonne-Lance en souriant; cette nuit, pendant que vous dormiez dans ma tente, j'ai trouvé le moyen d'informer Valérie... Mais, silence, interrompit-il en regardant de nouveau avec intérêt le manoir, j'entends encore une fois le son des trompettes; sans doute elles annoncent le départ de monseigneur Bertrand... le moment décisif est arrivé !

En effet, on voyait les hommes d'armes aller et venir sur les remparts. Bientôt le pont-levis s'abattit avec fracas, les barrières de la barbacane s'ouvrirent, et plusieurs cavaliers sortirent lentement de la voûte.

— Les voici, murmura Gérard avec vivacité... Ces hommes si pauvrement vêtus, ce sont ses écuyers bretons... Ce personnage de moyenne taille en manteau court qui monte ce beau cheval noir, c'est lui, c'est Bertrand Duguesclin ! — Et c'est là le héros qui étouffa la France et le monde ? dit Henry stupéfait; j'avais vu ce cavalier hier à côté du baron, et je l'avais pris pour l'usurier qui lui prête de l'argent ou pour le marchand qui lui vend ses provisions de blé... Mais qu'importe l'extérieur, le nom de Duguesclin pourrait embellir même la laideur !... Par saint Georges ! continua-t-il avec impatience, que font-ils donc en cet endroit, et pourquoi ne partent-ils pas ?

La troupe était rangée en bon ordre devant les bar-

rières; Duguesclin causait d'un air riant avec des varlets et des écuyers qui l'entouraient. Au bout de quelques minutes, deux cavaliers sortirent encore du manoir. L'un était vêtu d'un tabard de vassal; il devait conduire Duguesclin et sa troupe jusqu'aux limites de la baronnie. L'autre portait l'habit ecclésiastique; et, malgré le casque et le haubert qu'il avait revêtu par-dessus son froc, il n'était pas difficile de reconnaître le vigoureux chapelain de Montbrun.

Duguesclin inspecta rapidement sa troupe, et s'assura que personne ne manquait. Au moment où il allait donner le signal du départ, la châtelaine elle-même parut sous la voûte. Elle était revêtue de ce costume majestueux que nous avons dépeint; les voiles de gaze suspendus à sa coiffe énorme flottaient jusqu'à terre, et, dans cette circonstance, une suivante portait la queue de sa longue robe armoriée. Autour d'elle se groupaient des écuyers et des pages en éclatantes livrées. Elle reçut de l'un d'eux une coupe d'or, la remplit avec le contenu d'une aiguière que lui présentait le majordome, puis elle l'offrit gracieusement à l'étranger. Celui-ci sans descendre de cheval, prit la coupe à la main, et, avant de boire, parut adresser à la dame quelques mots de courtoisie.

— C'est dona Marguerite elle-même, dit le capitaine, elle est venue aux barrières offrir à monseigneur Bertrand le coup de l'étrier... On veut endormir ses soup-

çons à force de politesses et d'honneurs !... Mais ne trouvez-vous pas étonnant comme moi, sire menestrel, que le baron n'assiste pas en personne à ces derniers adieux ? — En effet, je ne puis m'expliquer... Sans doute il se trame encore quelque chose... nous ne savons pas tout.

Avant que le menestrel eût pu répondre, Duguesclin avait vidé la coupe; et il la rendit à la baronne, et, s'inclinant profondément devant elle, il ordonna au guide de marcher en avant. Les trompettes recommencèrent à sonner; mille vivats, poussés par les habitants du manoir, qui couvraient les murailles, saluèrent le héros français; et il partit au grand trot, suivi de tous ses gens.

Dona Marguerite entra aussitôt avec son cortège; les barrières furent fermées, le pont levé de nouveau, et l'esplanade qui s'étendait devant la forteresse redevint entièrement déserte.

Les deux observateurs, toujours cachés derrière le buisson, eurent bientôt un nouveau sujet de crainte et d'étonnement; le guide, au lieu de faire prendre à Duguesclin et à sa bande le chemin qu'avaient suivi les gens de l'embuscade, les dirigeait d'un autre côté, vers le petit lac qui fournissait de l'eau aux fossés de Montbrun.

— Que signifie ceci ? demanda le capitaine alarmé; cette route ne conduit, que je sache, ni à la Gorge-du-Loup, ni au Val-du-Faucon... Nous aurait-on trompés ? Se douterait-on de nos intentions ? Ce doit être là un

Medjidié, en l'honneur du Sultan. Cette ville, dont la construction a commencé il y a quelques mois à peine, compte déjà près de mille maisons habitées et beaucoup d'autres en construction. Elle contient aussi des khans pour les étrangers et un bazar.

— Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

M. Pépin a ouvert la séance du 28 janvier par une communication fort intéressante. Il avait été chargé par la Société d'assister à l'ouverture d'une caisse de plantes et de graines, envoyée de Singapour, par M. de Montigny, qui a déjà rendu de nombreux services de ce genre à l'agriculture de son pays. L'envoi était destiné aux deux sociétés d'agriculture et d'horticulture.

M. Pépin a trouvé, au milieu de quelques autres plantes ou graines de plantes, un *urtica nivea*, plus connu sous le nom de *chanvre siamois*. Les essais d'acclimatation de cette plante mériteront d'attirer particulièrement l'attention des agriculteurs. Le reste de l'envoi se composait de tubercules appartenant à la famille des Dioscorées et des Convolvulacées, d'un igname de la Chine, semblable à celui que nous cultivons en France, et de plusieurs légumineuses qui sont comestibles et qui pourront peut-être augmenter le nombre déjà très-restreint des légumes de notre table.

— LES ENGRAIS LIQUIDES. — Nous avons dit qu'une société s'était formée pour l'essai, aux environs de Paris, du système de culture par l'arrosage par les engrais liquides. Il s'agirait d'employer à cet arrosage les vidanges parisiennes. Nous avons sous les yeux les rapports présentés à cet effet à M. le Préfet de la Seine par notre collaborateur, M. Moll, et par M. Mille, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. Des expériences ont eu lieu en 1856, le long de la conduite de Boudy, sur des prairies et des luzernes, des blés, de l'orge, de l'avoine, des navets, des betteraves et des pommes de terre. L'application de l'engrais s'est faite sur ces cultures à l'aide d'un tonneau.

MM. Moll et Mille ont en outre arrosé une certaine partie des fortifications en branchant un tuyau sur la conduite de Boudy; ce tuyau, conduit sur l'axe de figure d'un terre-plein de bastions, était muni de bouches d'arrosage à des distances de 40 mètres.

Enfin quelques études comparatives ont été faites au dépotoire de la Villette.

Ces essais n'ont pas été complètement démonstratifs au point de vue économique, mais ils ont fait voir qu'on pouvait obtenir des effets excellents sur les céréales et sur les fourrages; les effets ont été nuls sur les farineux (fèves, haricots, pois, lentilles, etc.), et sur les racines.

Avec le ray-grass d'Italie, on est arrivé au chiffre énorme de 28,800 kil. de foin sec par hectare, ce qui est le produit de 5 à 7 hectares de bons prés naturels.

MM. Moll et Mille demandent que, pour achever la démonstration au point de vue économique, il soit créé une ferme expérimentale à Vaujours, près Paris, et ils exposent le système de culture qu'il faudrait adopter. Tous les amis de l'agriculture joindront leurs vœux aux nôtres pour la réussite d'une pareille œuvre. — J. A. Barral. (*Id.*)

#### APPRENDRE RAPIDEMENT ET SANS PEINE.

Le Journal le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* vulgarise chaque année de nombreuses idées scientifiques. Le désir de connaître, qui est si généralement répandu en Angleterre, gagne avec ardeur, en France, toutes les classes de la Société. On veut savoir beaucoup de choses; mais, il faut le dire, on veut savoir rapidement et sans peine.

Le Journal le *Moniteur des Connaissances utiles*, publié une fois par mois et formant chaque année un volume in-8°, répond à ce désir; il écarte toutes formules abstraites, dégage la science de longs préliminaires et de principes qui ne conviennent qu'aux spécialistes. On peut lire avec attrait, dans le *Moniteur utile*, les articles les plus sérieux consacrés à la chimie agricole, à la physique, à l'astronomie, à l'industrie manufacturière et aux arts.

Ce Journal est depuis trois ans le tableau exact et fidèle des découvertes, des inventions nouvelles, en un mot, la revue des progrès de l'esprit humain. Ses rédacteurs recueillent avec attention toutes les découvertes aussitôt qu'elles sont constatées. Nous pouvons dire qu'il ne s'est pas produit dans la presse, dans les rapports des Académies ou dans les livres des savants de la France et de l'étranger, un seul fait digne d'intérêt sans qu'il n'ait été signalé à ses lecteurs. Le *Moniteur utile* connaît l'écueil qu'il faut éviter; il sait que tout ne doit pas être accepté sans examen. Aussi, a-t-il apporté dans le choix des articles un soin qui n'a fait admettre que les notions vraiment utiles et sérieusement expérimentées.

Le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* a publié, dans ses douze livraisons de 1854, plus de cinq cents articles sur l'Agriculture, les Alcools de Betteraves, les Vaches laitières, l'Acclimatation des animaux, la Législation usuelle, l'Horticulture, l'Apiculture, les Substances alimentaires, l'Hygiène, les Boissons économiques, les Recettes de famille, la Médecine des familles, la Pharmacie des Ménages, la Médecine vétérinaire, les Découvertes, les Inventions, etc.

L'année 1855 offre une aussi grande variété d'Articles, et l'année 1856 a continué cette œuvre remarquable.

Une preuve du succès de ce Journal, c'est que les volumes de 1854, de 1855 et de 1856 sont presque épuisés, et que le prix de chacune de ces années est porté à 6 francs. L'année 1857 du *Moniteur utile* reste à 5 francs pour toute la France.

Pour s'abonner à l'année courante, envoyer un mandat de 5 francs à M. L. FAVRE, Directeur du *Moniteur utile*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 3, à Paris. On reçoit en prime le *Manuel complet de la Bourse*, par Emile BOUCHARDIÈRE, un volume in-18. *Avantage offert aux Souscripteurs qui prennent la Collection.*

Pour s'abonner aux années 1854, 1855, 1856 et à l'année courante, envoyer un mandat de 20 francs.

On peut s'abonner chez les principaux Libraires

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 7 au 12 février.

Ce qui ressort avec le plus d'évidence de la situation actuelle de la Bourse, c'est la fermeté des cours de la

rente. Il s'est fait depuis quelque temps un véritable et complet revirement dans l'attitude de la spéculation. La libération de l'emprunt, l'amélioration du marché monétaire, et par dessus tout les projets de taxe sur les chemins de fer attribués au gouvernement ont ramené les esprits à une appréciation plus juste du meilleur placement que les capitaux puissent rechercher en ce moment, sous le rapport de la sécurité.

Toutes les actions de chemins de fer ont éprouvé une dépréciation notable pendant les derniers jours de la semaine dernière. La rente elle-même a été un instant ébranlée par cette influence, et est presque retombée à 68 fr.

Les débuts de cette semaine ont été plus favorables. Ainsi qu'il arrive toujours, et presque fatalement, l'avilissement des prix a ranimé les demandes, et le parquet a fait de nombreux achats à la Bourse de lundi. En même temps que la rente 5 0/0 se relevait de 68 15 à 68 50, les actions de chemins de fer regagnaient une partie du terrain précédemment perdu par elles. Depuis lors, les affaires sont devenues beaucoup plus calmes, les vendeurs ont réussi à peser un peu sur les cours, et si la rente se maintient facilement de 68 25 à 68 50, elle manque absolument d'entrain et d'élasticité.

Les chemins de fer sont presque continuellement au même cours, et n'éprouvent pas de variations. Ils ont maintenant à peu près atteint le prix moyen auquel ils resteront fixes jusqu'à ce que le projet d'impôt soit définitivement et officiellement connu.

Nous n'avons à signaler sur ce marché d'autre incident que la baisse des actions de l'Ouest, causée par le bruit qui s'est répandu que le dividende de ce chemin pour l'année 1856 ne s'éleverait pas au-dessus de 40 fr.

Sur le marché industriel, la Caisse générale des Chemins de fer est recherchée au pair comme excellente valeur de déplacement. Le succès notoire de l'emprunt espagnol a classé cette Compagnie au premier rang des grandes maisons de banque européennes.

Les Ports de Marseille sont demandés à 160 fr., et ne s'arrêteront pas là, car il est question de projets très-avantageux pour la prospérité de cette entreprise.

On négocie toujours de 152 50 à 153 75 la Caisse centrale de l'Industrie; l'Union des Gaz se soutient de 193 à 200, et les Verreries donnent lieu à des transactions suivies.

On s'est occupé cette semaine de la souscription ouverte chez M. A. Prost et C<sup>e</sup>, pour les chemins de Guillaume-Luxembourg; cette affaire est considérée comme un placement de grand avenir et attire des capitaux sérieux; on estime à 12 p. 0/0 le revenu qui sera donné par le réseau.

La Compagnie de navigation à vapeur de roulage et de messageries est parmi les affaires en émission l'une de celles qui obtiennent la faveur des capitalistes.

La souscription des actions de la Compagnie mabrière du Maine a eu un beau succès, et la nouvelle Tannerie française est considérée aussi comme un placement certain; ses nouveaux procédés ont opéré une révolution dans cette industrie. — J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### Avis aux contribuables de Saumur, Bagneux et St-Hilaire-St-Florent.

A partir du 12 février, le bureau du Percepteur de Saumur est transporté, rue de Bordeaux, 48, en face des bureaux de l'enregistrement.

#### BOURSE DU 17 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 68 50  
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 95 50.

#### BOURSE DU 18 FÉVRIER.

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 69 50.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

raffinement infernal de perfidie! — Capitaine Bonne-Lance, répliqua Gérald à voix basse, j'aperçois un homme qui pourrait vous expliquer ces mystères, si vous trouviez le secret de le faire parler.

Henry leva la tête; le révérend père Gauthier s'avantait vers eux monté sur un cheval vigoureux. Il avait quitté Duguesclin à la porte même du manoir, et avait pris seul la grande avenue.

— Sire de Montagn, demanda rapidement Bonne-Lance, ce moine n'est-il pas le confident et le conseiller du baron de Montbrun? — Il est vrai, Messire, et il va sans doute en ce moment remplir quelque mission importante. — Alors il doit connaître ce que nous désirons apprendre... il faut nous emparer de sa personne. — Mais, capitaine... — Nous n'avons pas vu encore le baron sortir de Montbrun; tant qu'il n'aura pas quitté le château, il n'y aura rien de perdu.

Il se jeta vivement dans le bois, et appela du geste deux de ses gens. Ils allèrent se poster un peu plus loin, dans un endroit où l'on ne pouvait être aperçu des sentinelles de Montbrun.

#### XVII.

Le chapelain continuait sa marche avec assurance, convaincu qu'il ne pouvait y avoir de danger pour lui si près du manoir. Tout-à-coup, un homme s'élança à la bride de son cheval, tandis que le capitaine le menaçait de la pointe de sa longue lance en lui disant :

— Si vous poussez un cri, vous êtes mort!... Descendez.

Le moine, ainsi assailli, voulut se servir d'une hache d'armes, suspendue à l'arçon de sa selle, mais un des agresseurs s'en était déjà emparé. Il voulut crier, espérant que sa voix se ferait entendre jusqu'à Montbrun; quand il ouvrit la bouche, on le jeta brusquement à bas de son cheval, et un gantelet d'acier se posa sur ses lèvres.

— Si vous poussez un cri, vous êtes mort! répéta Bonne-Lance.

Gauthier voyant la force et le courage inutiles, essaya de la ruse.

— Braves routiers, dit-il, pourquoi traitez-vous si mal un modeste serviteur de Dieu allant remplir les devoirs de son saint ministère? En quoi vous a-t-il offensés? Il est étranger aux querelles et aux guerres de ce pays malheureux; son seul désir est de ramener la paix parmi les hommes, d'épargner l'effusion du sang. — Et c'est pour cela que vous voyagez avec cet équipage pacifique! interrompit brusquement Bonne-Lance; mais nous n'avons pas de temps à perdre, relevez-vous, mon révérend père... répondez promptement à mes questions, et surtout avec vérité... Autrement il vous arrivera malheur, et je jure Dieu que votre froc ne vous sauvera pas de ma colère.

Le chapelain se remit sur pied; mais deux archers le

tenaient toujours par le pan de sa robe, de crainte qu'il n'essayât de s'enfuir.

Il examina avec étonnement son principal agresseur.

— Mon fils, dit-il, peut-être, avant de répondre, devrais-je savoir qui vous êtes et de quel droit vous m'interrogez... Vos traits ne me sont pas inconnus, mais...

— Je suis le capitaine Bonne-Lance, et je vous interroge du droit du plus fort. — Le capitaine Bonne-Lance? répéta le moine avec un air d'admiration bien joué. Ah!

mon fils, mon cœur est réjoui de voir de près un si vaillant jeune homme! J'ai entendu parler de vous, continua-t-il en abaissant la voix, par une noble damoiselle qui apprécie dignement vos grandes qualités. Je lui ai dit bien souvent que si vous consentiez à vous séparer de ces enfants de Bélial, de ces damnés routiers... — Trêve de sermons, mon père, interrompit Henry, mais avec un peu moins de rudesse; je ne saurais me laisser prendre à vos paroles flatteuses, quoique vous fassiez allusion à une personne que j'aime et que j'honore... Ecoutez-moi bien: le sire de Montbrun vous confie tous ses desseins, vous pouvez donc me tirer d'embarras. D'abord, où allez-vous en ce moment? Quelle mission vous a confiée votre méchant maître?...

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRIN, huissier-audien-  
cier, à Saumur.

## VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 22 février 1856, à midi précis, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur LAPYRE, boulanger, demeurant à Saumur, rue de la Visitation, à la vente publique aux enchères du mobilier sur lui saisi.

Il sera vendu :

Bois de lits, couette, matelas, commode, table de nuit, tables, chaises, linge, effets d'habillement, batterie de cuisine, deux beaux blattoirs, farine, son, ustensiles de boulanger, bascule, bois à brûler, fûtailles, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant. (97)

Etude de M<sup>e</sup> MANDIN, notaire à Doué (Maine-et-Loire).

## A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou en parties,

LA TERRE

de

## L'ABBAYE D'ASNIÈRES,

Située communes de Brossay et Cisay, Canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

Elle comprend : CHATEAU moderne, CHAPELLE antique, vastes BATIMENTS d'habitation et d'exploitation, TERRES labourables, PRÉS naturels, VIGNES, JARDINS, BOIS et FUTAIE en réserve.

Elle contient 221 hectares et forme un ensemble parfait.

Cette terre est entourée de routes ; elle est située à 4 kilomètres de Doué, pareille distance de Montreuil, et 8 kilomètres de Saumur.

Il dépend de cette terre une Tuilerie et des Fours à chaux, placés sur le bord de la route de Montreuil à Doué.

On vendra l'Abbaye d'Asnières, par parcelles, au gré et selon la demande des acquéreurs, et il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à MM. GOULARD père, à Doué, DIXMIER, à Saumur, et Nicolas GATCEAU, au Coudray-Macouard (Maine-et-Loire), mandataires de M. Fernand de LA SELLE.

MM. GOULARD, DIXMIER et GATCEAU se trouveront à la terre d'Asnières, tous les dimanches, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1857 ; à Doué, tous les lundis, en l'étude M<sup>e</sup> MANDIN, et à Montreuil tous les mardis.

M<sup>e</sup> MANDIN est dépositaire du plan et des titres de propriété. (98)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1857, à midi,

## UN MORCEAU DE VIGNE,

Contenant 55 ares,

Situé dans le clos Dinan, commune de Bagneux, avec grotte, joignant au midi M<sup>me</sup> veuve Vettelé, au levant les représentants de M<sup>me</sup> v<sup>e</sup> Bodineau, au midi le sieur Tempier, et au couchant le sieur Lebrun.

S'adresser, pour avoir tous renseignements, soit à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, soit à M. DELAUNAY, officier d'administration, demeurant audit Saumur. (99)

## A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 15 mars 1857, à midi,

## UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Duplessis-Mornay, n<sup>o</sup> 12 et 14,

Composée d'une grande chambre à cheminée, un salon, une cuisine au rez-de-chaussée, plusieurs chambres au premier étage, avec greniers, cour, cave et puits. Le tout d'une contenance d'environ 9 ares, joignant au nord la veuve Daviau, au midi l'Ancienne-Prison, et au levant la rue Duplessis-Mornay.

S'adresser, pour avoir tous renseignements, à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (100)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

## A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 22 février 1857, à midi,

Un CLOS DE VIGNE, avec un BASSIN et une PETITE MAISON, composée d'une chambre et d'un grenier, appelé le Clos-Poinçon, entouré de murs, situé au canton des Maligrolles, commune de Saumur, contenant 1 hectare 22 ares, joignant Poitvin et autres, au couchant un chemin, au midi un chemin et au nord plusieurs.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant, soit à M. et M<sup>me</sup> TRANCHANT, boulangers à Saumur, rue Saint-Pierre, soit à M<sup>e</sup> DION, notaire.

Il y a toutes sûretés pour les acquéreurs et les plus grandes facilités pour les paiements. (75)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

ou

## A LOUER

### UNE MAISON,

Nouvellement construite,

Sise à Saumur, rue des Potiers, n<sup>o</sup> 11, Avec Cour, Jardin et Dépendances.

S'adresser à M. Théodore GODARD, négociant, rue Saint-Nicolas à Saumur, Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (56)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

Une PORTION de MAISON, sise à Saumur, port Cigogne ; Cour, jardin, écurie, remise. S'adresser à M<sup>me</sup> ALLAIN, demeurant dans la maison, Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

EN DÉTAIL,

Le

## COLS DES HAUTS-SENTIERS

et de la Gravelle,

Situé au Pont-Fouchard, Commune de Bagneux,

Divisé en 35 lots ou terrains propres à bâtir, ayant tous façades sur des rues.

Superficie totale 31,542 mètres (3 hectares 15 ares 52 centiares).

Ce clos, traversé par une rue neuve conduisant du chemin de la Pierre-Couverte à la rue des Pauvres, joint le chemin de la Pierre-Couverte et MM. Boret, Savatier, Doval, Pinet, Scheppart, Brard, Bineau et autres, et M<sup>mes</sup> Bontemps et Hérisson.

L'église de Bagneux doit être transférée sur un emplacement réservé à cet effet, dans ce clos, près du chemin de la Pierre-Couverte.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. CARPENTIER, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 17, à Saumur, Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (48)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1857, à midi,

Un hectare 21 ares 14 centiares de terre et vigne, dans les Galmoises ;

Et 36 ares 78 centiares de vigne, au même lieu, commune de Saumur,

Appartenant à M<sup>me</sup> BAUDRY-GERBIER. S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (84)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

### UNE MAISON,

Sise à Saumur, Grand'Rue, n<sup>o</sup> 15, avec sortie sur la rue de l'Echelle-du-Château, n<sup>o</sup> 10,

Avec trois corps de bâtiment. Vastes caves voûtées, celliers, serre-bois.

Cour, puits, pompe en cuivre. Une terrasse et deux jardins au levant de la maison.

Les jardins sont plantés d'espaliers, d'arbustes et d'arbres fruitiers.

Contenance totale : 1,282 mètres carrés.

L'un des jardins a une façade de 95 mètres sur la rue de l'Echelle-du-Château.

S'adresser à M. MARTINEAU, propriétaire de la maison, y demeurant, Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (57)

## AVIS.

M. CHAMPNEUF a l'honneur d'informer le public qu'il est le seul dépositaire à Saumur, des légumes préparés par les procédés de M. Masson.

Les colléges et pensions voudront connaître la grosse julienne, assemblage de plantes et racines propres à la confection des potages.

A l'aide de ce produit, dans une demi-heure, et pour trois centimes, on fait un potage d'aussi bon goût que nourrissant. Cette julienne se vend par tablettes de 2 kilogrammes 500 grammes, 1 fr. 50 c. le kilog. — 25 grammes suffisent pour le potage d'une personne ; on peut l'employer soit au gras, soit au maigre en toute sûreté. L'armée en fait usage depuis plus de deux ans. Les fourneaux économiques auraient intérêt à l'employer. (16)

A LOUER présentement, une maison, rue Dacier, et une boutique, chambres basses et hautes, rue de la Tonnelle, maison Sailland. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, rue de la Tonnelle, même maison.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES  
N<sup>o</sup> 68. SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. 4<sup>fr</sup>  
PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.  
Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS  
Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS  
VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.  
Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (5)

## MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Présentement.

Sise quai de Limoges, anciennement occupée par M. Béatrix. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve HERBAULT ; à Nantilly. (545)

## Grande et belle Maison

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857, Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 19.

## MAISON NEUVE,

A LOUER DE SUITE,

Rue de la Tonnelle, n<sup>o</sup> 13, à Saumur. S'adresser à M. LECOMTE, charcutier. (574)

Un HONNÊTE HOMME se propose pour être GARDE PARTICULIER ou homme d'affaires. Il offre des garanties de bonne conduite. S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE ou A LOUER

DEUX MAISONS,

Situées rue Beaurepaire, n<sup>os</sup> 46 et 48.

Précédemment occupées : l'une par le major Jarry, l'autre par M<sup>me</sup> veuve Callouard, et joignant les nouvelles constructions de M. Combier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DE FOS-LETHEULLE. (93)

M. PLÉ, commissaire-priseur, demande un CLERC. (79)

A VENDRE ou A LOUER, pour la St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebrecq. S'adresser à M. DELOUCHE ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (21)

SEULE VÉRITABLE

## EAU DE BOTOT

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coq-Héron, 5, à Paris. Cette eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie.

POUDRE DENTIFRICE, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette poudre, composée de plantes toniques et anti-scorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur chez MM. BALZEAU, et E. PISSOT. (645)

Découverte incomparable par sa vertu.

## EAU TONIQUE

### PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux ; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres ; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment ; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (292)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,